



PÉTROLE ET GAZ DES INDIENS DU CANADA (PGIC)

CHOIX DES TERRES - PÉRIODE DE VALIDITÉ INTERMÉDIAIRE DES PERMIS

USAGE RÉSERVÉ À PGIC

Article 54 du Règlement sur le pétrole et le gaz des terres indiennes, DORS/2019-196

Avis de confidentialité

Les coordonnées figurant dans ce formulaire sont nécessaires pour les exigences du programme de Pétrole et gaz des Indiens du Canada. Les renseignements sont recueillis en vertu de la [Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-7/) (https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-7/) et de ses règlements associés et sont protégés par les dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/) (https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/). Ceux-ci ne seront utilisés qu'aux fins susmentionnées. Vous avez droit à la protection, à la rectification et à l'accès de vos renseignements. Cette collecte de renseignements est décrite dans [Info Source](https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1353081939455) (https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1353081939455). Référez-vous à POU 914, Communications publiques. Pour des précisions sur cet avis, communiquez avec le Bureau ministériel de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels au 1-819-997-8277, ou par courriel à upvp-ppu@sac-isc.gc.ca. Pour plus de détails sur les questions de confidentialité, le droit de déposer une plainte et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* en général, contactez le commissaire à la protection de la vie privée au 1-800-282-1376.

- Les parties A, B, C et D doivent être remplies. Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions, communiquer avec l'Unité des contrats relatifs au sous-sol de Pétrole et gaz des Indiens du Canada au 403-292-5625.
- Comme il est indiqué dans le paragraphe 54(1) du *Règlement sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*, DORS/2019-196, le titulaire du contrat doit soumettre cette demande avant la date d'expiration. Si la demande est soumise après cette date, elle doit être accompagnée du paiement des frais de demande tardive de 5 000 \$, conformément au paragraphe 54(2) du *Règlement sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*, DORS/2019-196.
- Conformément à l'alinéa 54(3)c) du *Règlement sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*, DORS/2019-196, le loyer pour la première année de la période de validité intermédiaire du permis doit être inclus avec cette demande, si ce n'est déjà fait.
- Tous les chèques doivent être à l'ordre du receveur général du Canada.

A. Information sur le permis relatif au sous-sol

Numéro de permis OP-	Date d'entrée en vigueur (AAAAMMJJ)	Date de fin de la période initiale de validité (AAAAMMJJ)
1. Titulaire du contrat		
2. Titulaire du contrat		
3. Titulaire du contrat		
4. Titulaire du contrat		

B. Première Nation et réserves

Première Nation (voir [Profils des Premières Nations](https://services.sac-isc.gc.ca/fnp/Main/Search/SearchFN.aspx?lang=fra) (https://services.sac-isc.gc.ca/fnp/Main/Search/SearchFN.aspx?lang=fra))

1. Nom de la réserve
2. Nom de la réserve
3. Nom de la réserve
4. Nom de la réserve



C. Puits productifs

1. IUP/NPC		Type de puits <input type="radio"/> Vertical <input type="radio"/> Dévié <input type="radio"/> Horizontal					
État du puits		État de type du puits <input type="radio"/> Nouveau puits <input type="radio"/> Rentrée dans un puits					
P.T. (mètres)	P.V.T. (mètres)	Zone P.T.			Date de démarrage du forage (AAAAMMJJ)	Date de dégagement (AAAAMMJJ)	
P.T. originale (mètres)	P.V.T. originale (mètres)	Nouvelle P.T. (mètres)	Nouvelle P.V.T. (mètres)	Zone P.T.	Date de démarrage du forage (AAAAMMJJ)	Date de dégagement (AAAAMMJJ)	
2. IUP/NPC		Type de puits <input type="radio"/> Vertical <input type="radio"/> Dévié <input type="radio"/> Horizontal					
État du puits		État de type du puits <input type="radio"/> Nouveau puits <input type="radio"/> Rentrée dans un puits					
P.T. (mètres)	P.V.T. (mètres)	Zone P.T.			Date de démarrage du forage (AAAAMMJJ)	Date de dégagement (AAAAMMJJ)	
P.T. originale (mètres)	P.V.T. originale (mètres)	Nouvelle P.T. (mètres)	Nouvelle P.V.T. (mètres)	Zone P.T.	Date de démarrage du forage (AAAAMMJJ)	Date de dégagement (AAAAMMJJ)	
3. IUP/NPC		Type de puits <input type="radio"/> Vertical <input type="radio"/> Dévié <input type="radio"/> Horizontal					
État du puits		État de type du puits <input type="radio"/> Nouveau puits <input type="radio"/> Rentrée dans un puits					
P.T. (mètres)	P.V.T. (mètres)	Zone P.T.			Date de démarrage du forage (AAAAMMJJ)	Date de dégagement (AAAAMMJJ)	
P.T. originale (mètres)	P.V.T. originale (mètres)	Nouvelle P.T. (mètres)	Nouvelle P.V.T. (mètres)	Zone P.T.	Date de démarrage du forage (AAAAMMJJ)	Date de dégagement (AAAAMMJJ)	
4. IUP/NPC		Type de puits <input type="radio"/> Vertical <input type="radio"/> Dévié <input type="radio"/> Horizontal					
État du puits		État de type du puits <input type="radio"/> Nouveau puits <input type="radio"/> Rentrée dans un puits					
P.T. (mètres)	P.V.T. (mètres)	Zone P.T.			Date de démarrage du forage (AAAAMMJJ)	Date de dégagement (AAAAMMJJ)	
P.T. originale (mètres)	P.V.T. originale (mètres)	Nouvelle P.T. (mètres)	Nouvelle P.V.T. (mètres)	Zone P.T.	Date de démarrage du forage (AAAAMMJJ)	Date de dégagement (AAAAMMJJ)	



D. Terres choisies faisant l'objet du permis, y compris les zones

Hectares (sous réserve de la confirmation de PGIC)

ha

Description des terres et zones (par exemple, de la surface à la base du Viking T.52, R. 26 W4M: Section 2 et NO 3)

Les terres faisant l'objet du permis peuvent être choisies conformément aux modalités d'acquisition de terres contenues dans le permis ainsi qu'aux paragraphes 52(3) et (4) et à l'article 53 du *Règlement sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*, DORS/2019-196.

Renseignements et signature du demandeur

En signant, le demandeur confirme qu'aucun des administrateurs, agents ou mandataires des sociétés figurant à la partie C ont été reconnus coupables d'une infraction en vertu du paragraphe 18(2) de la *Loi sur le pétrole et le gaz des Indiens*, L.R.C. (1985), ch. I-7 au cours des deux dernières années de la date de la présente demande.

Nom	Titre du poste	Dénomination sociale
-----	----------------	----------------------

Numéro de téléphone	Adresse courriel
---------------------	------------------

Signature (utiliser une signature traditionnelle / manuscrite; les signatures électroniques et numériques ne sont pas acceptées)	Date (AAAAMMJJ)
--	-----------------

► Envoyer la demande à l'adresse suivante :

UNITÉ DES CONTRATS RELATIFS AU SOUS-SOL
PÉTROLE ET GAZ DES INDIENS DU CANADA
BUREAU 100
9911 BOULEVARD CHIILA
TSUUT'INA AB T3T 0E1

► Envoyer une copie de la demande à la Première Nation.

USAGE RÉSERVÉ À PGIC

Demande acceptée <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Administrateur des contrats	Signature	Date (AAAAMMJJ)
---	-----------------------------	-----------	-----------------